

ACTIVITÉS MÉDICALES PARTICULIÈRES (AMP) DISPONIBLES POUR LA RÉGION DES LAURENTIDES

Date d'entrée en vigueur : Janvier 2021

RLS	AMP	AMP mixtes
	AMP : Bloc de 12 heures	2 activités parmi les suivantes (6heures/activités)
Antoine-Labelle	<ul style="list-style-type: none"> Urgence 	<ul style="list-style-type: none"> Urgence Hospitalisation Obstétrique CHSLD Soutien à domicile incluant soins palliatifs et SIAD Prise en charge GAMF
Laurentides	<ul style="list-style-type: none"> Urgence 	<ul style="list-style-type: none"> Urgence Hospitalisation CHSLD Soutien à domicile incluant soins palliatifs et SIAD Prise en charge GAMF
Pays-d'en-Haut		<ul style="list-style-type: none"> CHSLD Soutien à domicile incluant soins palliatifs et SIAD Prise en charge GAMF
Argenteuil	<ul style="list-style-type: none"> Urgence 	<ul style="list-style-type: none"> Urgence Hospitalisation CHSLD Soutien à domicile incluant soins palliatifs et SIAD Prise en charge GAMF
Rivière-du-Nord – Mirabel-Nord	<ul style="list-style-type: none"> Urgence 	<ul style="list-style-type: none"> Urgence Hospitalisation CHSLD Soutien à domicile incluant soins palliatifs et SIAD Prise en charge GAMF Réadaptation fonctionnelle intensive (URFI)
Deux-Montagnes	<ul style="list-style-type: none"> Urgence Obstétrique Hospitalisation 	<ul style="list-style-type: none"> Urgence Hospitalisation CHSLD Soutien à domicile incluant soins palliatifs et SIAD Prise en charge GAMF
Thérèse-De Blainville		<ul style="list-style-type: none"> CHSLD Soutien à domicile incluant soins palliatifs et SIAD Prise en charge GAMF

Note : l'AMP s'exerce dans le RLS d'appartenance du PREM, mais le DRMG a le droit d'accorder des exemptions permettant de pratiquer une activité dans un autre RLS. Aussi, si l'AMP désirée ne fait pas partie des choix disponibles dans le RLS du PREM et qu'il y a des besoins, l'AMP sera accordée.

Pour toute question ou adhésion, communiquer avec le DRMG des Laurentides à l'adresse suivante :

15-DRMG@ssss.gouv.qc.ca